

<u>Press release – Regulated information</u>

PUBLICATION OF A TRANSPARENCY NOTIFICATION

(article 14, first paragraph, of the law of 2 May 2007 on disclosure of major holdings)

La Hulpe, 14 October 2016

ATENOR has received two transparency notifications from the company ALVA s.a.

The first notification regularizes a 2008 situation and discloses the exceeding by increase of the 10% threshold by ALVA s.a. following the acquisition of new shares.

The second notification discloses the exceeding by decrease of the 10% threshold following the sale by ALVA s.a. of 31.200 shares in September 2016.

This sale does not concern the shares owned in the framework of the agreement which oversees the exercise of their voting rights in order to maintain a common sustainable strategy.

The notifications can be consulted hereafter or in the section Company Governance / Regulated Information - Transparency of the website www.atenor.be

ATENOR is a real estate property promotion company quoted on Euronext Brussels. Through our urban planning and architectural approach, we aim to provide appropriate responses to the new requirements being imposed by developments in urban and professional life. Within this framework, ATENOR is investing in large-scale property projects which meet strict criteria in terms of location, economic efficiency and respect for the environment.

Reuters ATEO.BR - Bloomberg: ATEB BB







Notification de transparence Formulaire TR-1 BE PART I

1. Statut de la notification		
	Définitive	
2. Emetleur		
Nom	ATENOR]
Numéro d'identification	0403-209-303	
3. Motif de la notification		
	Acquisition ou cession de titres conférent le droit de vi	ole ou de droits de vote
4 Notification no.		
4. Notification par		
	Une entreprise mère ou une personne détenant le co	ntrôle +
5. Personne(s) tenue(s) à r	notification	
	Nom	Adresse (pour entités juridiques)
	Mr Philippe Vastapane	-
	Me Patricia Vastapane	-
	Alva sa	avenue de la Chênaie 175 - 1180 Bruxelles
6. Cédant(s) des droits de v	<u>/ote</u> (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la	loi du 2 mai 2007 est d'application)
	Nom	Adresse (pour entités juridiques)
		+
0	Vouillez complèter "Part II" pour les coordonnées visées aux rubriques 5 et 6	des personnes Part II
7. Date de dépassement de	seull	
	01/09/2008	(DDMMMYYY)
8. Seuil franchi (en %)		
O. Geun tranten (en %)		
	10	
0	Si la participation est tombée en dessous du seuli il vous est loisible de ne pas donner de données d	minimum, hiffrées à la rubrique 10
9. Dénominateur		
	5 038 411	
0	Veuillez compléter le dénominateur avant d'introdu	pire les détalls
10. Détails de la notification	1	

A) Droits de vote	Notification précédente # droits de vote	Après la transaction				
Détenteurs de droits de vote		# droi	# droits de vote		its de vote	
		Atlachés à des titres	Non liés à des titres	Altachés à des titres	Non liés à des bires	
Mr Philippe Vastapane		0		0,00%		
Mr Patricia Vastapane		0		0,00%		
Alva sa		580 637	0	11,52%	0,00%	
то	TAL	580 637	0	11,52%	0,00%	



Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par \sum_i puls terminer par les détenteurs seuls.

Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenent le contrôle ultime, Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à lour aurès avoir utilisé la touche [CAL CULER] ci-dessous.

		Après	la transaction			
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion DOMWYYYY ou Teala	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
	TOTAL			0	0,00%	
0	Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir u	Illisé la touche <calc< td=""><td>ULER> ci dessous</td><td></td><td></td><td></td></calc<>	ULER> ci dessous			
	TOTAL (A & B)			# de droits de vole	% de droits de vote	
			CALCULER	680 637	11,52%	
	e détenus suite à une procuration en v	cessera de detenir/				(ориммууу)
12. En cas de droits de vote	e détenus suite à une procuration en v		<u>G</u>	droits	de vote à partir du	(DD/MM/YYYY)
		cessera de deterur/ détiendra à		droits	de vote à partir du	(OD/MM/MOD)
Détenteur 13. Information supplément		cessera de deterur/ détiendra à nouveau	0	droits	de vote à partir du	(CDIMMIQU)
Détenteur 13. Information supplément	aire .	cessera de deterur/ détiendra à nouveau	0	droits	de vote à partir du	(OD/MM/YYY)
Détenteur 13. Information supplément es 580.637 détenus par Alva sa sont	aire .	cessera de deterur/ détiendra à nouveau	0	droits	de vote à partir du	(DD/MM/YYYY)
Détenteur 13. Information supplément es 580.637 détenus par Alva sa sont	aire ventiés comme suit : 504.880 titres détenus en conce	cessera de detenir/ détiendra à nouveau	0	droits	de vote à partir du	(DD/MM/YYYY)



Notification de transparence Formulaire TR-1 BE PART II

Personnes soumises à notification

Nom	Adresse	téléphone	<u>email</u>	personne de contact (pour les entités juridiques)
Philippe Vastapane	Rue Spierzelt 5 - L-8063 Bertrange	+352 62 13 11 81	philippe@vastapane.lu	
Patricia Vastapane	Rés Le National rue de Chetzeron 1 ch-3963 Crans-Montana		patricia.vastapane@Alva-sa	a.be

Alua sa

au de la Chémaie, 175 1180 BKL 02/2178068 info/alra-sa. be

Mandataire

Adresse	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	personne de contact (pour les entités juridiques)
	Malessa	Milessa	ruressy telephone email

Données de facturation

<u>Nom</u>	Adresse	téléphone	emall	personne de contact (pour les entités juridiques)
Alva sa	avenue de la Chênaie 175 - 1180 bruxelles	+3222178068	info@alva-sa.be	Madame Solbreux myriam

Les données à caractère personnel transmises par le blais du présent formulaire seront traitées, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, par la FSMA, sise rue du Congrès 12-14, à 1000 Bruxelles.

La FSMA traite ces données dans le but de contrôler le respect du titre II de la loi du 2 mai 2007 et de ses arrêtés d'exécution.

Les données traitées pourront éventuellement être transmises à des tiers dans les conditions prévues aux articles 74 et 75 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.

Pour autant que les données traitées ne solent pas couvertes par le secret professionnel de la FSMA, les personnes physiques dont les données sont traitées disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces données conformément aux articles 10 et 12 de la loi du 8 décembre 1992 susmentionnée.



Notification de transparence Formulaire TR-1 BE PART I

1. Statut de la notification			
	Définitive]	
2. Emetteur			
Nom Numéro d'identification	ATENOR 0403-209-303		
3. Motif de la notification			
	Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vo	ote ou de droits de vote	+
4. Notification par			
	Une entreprise mère ou une personne détenant le cor	ntrôle	+
5. Personne(s) tenue(s) à r	notification		
	Nom	Adresse (pour enlités Juridiques)	
	Philippe Vastapane		
	Patricia Vastapane		
	Alva s.a	avenue de la Chênaie 175 - 1180 Bruxelles	+
6. Cédant(s) des droits de	VOTE (A remplir uniquement lorsque l'arlicle 7 de la	loi du 2 mai 2007 est d'application)	
	Nom	Adresse (pour entités juridiques)	
0	Veuillez compléter "Part li" pour les coordonnées visées aux rubriques 5 et 6	des personnes Part II	+
7. Date de dépassement de	e seuil		
	16/09/2016	(DD/MM/YYYY)	
8. Seuil franchi (en %)			
	10		
•	, Si la participation est tombée en dessous du seuil il vous est loisible de ne pas donner de données c	minimum, hiffrées à la rubrique 10	
9. Dénominateur			
	5 631 076		
0		uire les détails	
10. Détails de la notification	1		

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction				
Détenteurs de droits de vote	# droits de vote	# droits de vote		% de drolls de vote		
		Atlachés à des bires	Non liés à des titres	Allechés à des titres	<u>Non liès à</u> des tires	
Mr Philippe Vastapane	0	0		0,00%		
Me Patricia Vastapane	0	0		0,00%		
Alva sa	580 637	549 437		9,76%		
Sous-total Sous-total	580 637	549 437		9,76%		



TOTAL 549 437 0 9,76% 0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteure, ajouter les sous-totaux par \sum_i puis terminer par les détenteurs seuls.

Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôte ultime.

Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à lour sorés avoir utilisé la touche [CALCULER] cl-dessous.

i) instruments financiers assimilés		Après	la transaction]
Détenteurs d'Instruments financiers à assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Réglement	
							+
	TOTAL			0	0,00%		
0	Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir ut	illisé la touche <calc< td=""><td>ULER> ci dessous</td><td></td><td></td><td></td><td></td></calc<>	ULER> ci dessous				
	TOTAL (A & B)			# de droits de vote	% de droits de vote		
			CALCULER	549 437	9,76%		
	Mr Phi"ppe Vastapane et Madame Patricia Vastapar	ne contrôlent Alva sa au	sens des articles 5 et	7 du Code des soci	élés		
2. En cas de droits de vote	e détenus suite à une procuration en vu	ie d'une seule AC	3				
		cessera de detenir/			_	(ооимилүүүү)	
Détenteur		détiendra à nouveau	0	droits	de vote à partir du		
3. Information supplément	aire						
	aire sont ventiés comme suit ; 504,880 tires détenus en co	oncert et 44.557 titres de	étenus hors concert				
		oncert et 44.557 titres di	étenus hors concert				
		oncert et 44.557 tilres di	étenus hors concert				
		oncert et 44,557 titres di	étenus hors concert				
		oncert et 44.557 litres di	étenus hors concert				
		oncert et 44.557 titres di	étenus hors concert				
		oncert et 44.557 titres di	étenus hors concert				
549.437 ülres détenus par Alva se s		oncert et 44.557 titres di	étenus hors concert				
549.437 titres détenus par Alva se s	sont vent/és comme suit : 504,880 tires détenus en co		étenus hors concert				
549.437 titres détenus par Alva sa s Fait à Le	sont vent/és comme su/l : 504,880 tires détenus en co		étenus hors concert	1 1 1/C .			



Notification de transparence Formulaire TR-1 BE PART II

Personnes soumises à notification

Nom	Adresse	téléphone	<u>emall</u>	personne de contact (pour les entités juridiques)
Philippe Vastapane	Rue Spierzelt 5 -L-8063 Bertrange	+352 62 13 11 81	philippe@vastapane.lu	
Patricia Vastapane	Rés. Le National Rue de Chetzeron 1-CH-3963 Crans-Montana		patricia.vastapane@alv	
Alva s.a.	avenue de la Chênaie 175 - 1180 Bruxelles	+32 2 217 80 68	info@alva-sa.be	Me Myriam Solbreux

Mandataire

<u>Nom</u>	Adresse	téléphone	<u>email</u>	personne de contact (pour les entités juridiques)

Données de facturation

Nom	<u>Adresse</u>	téléphone	email	personne de contact (pour les entités juridiques)
Alva sa	avenue de la Chênaie 175 - 1180 Bruxelles	+322 217 80 68	info@alva-sa.be	Me Myriam Solbreux-Adm Délégué

Les données à caractère personnel transmises par le biais du présent formulaire seront traitées, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, par la FSMA, sise rue du Congrès 12-14, à 1000 Bruxelles.

La FSMA traite ces données dans le but de contrôler le respect du titre II de la loi du 2 mai 2007 et de ses arrêtés d'exécution.

Les données traitées pourront éventuellement être transmises à des tiers dans les conditions prévues aux articles 74 et 75 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.

Pour autant que les données traitées ne solent pas couvertes par le secret professionnel de la FSMA, les personnes physiques dont les données sont traitées disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces données conformément aux articles 10 et 12 de la loi du 8 décembre 1992 susmentionnée.